

COMMUNE DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT ISERE	LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 04 JUIN 2025
--	--

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin, le conseil municipal de la Commune de Saint Pierre d'Entremont, légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Marc GAUTIER, Maire.

PRESENTS : Marc GAUTIER - Sylvène GRANDJEAN - Patrice SAULE - Daniel MOLLARD - Catherine VARVAT - Patrick MOREL - Florian BOUTEILLER - Catherine AUGER - Alexandre VICHERD-BIROUILLE - Gérard HOURIEZ

ABSENTS ET DEPOTS DE POUVOIR : Peggy THIEBAUT – Kevin O'ROURKE (pouvoir donné à Catherine VARVAT)

Début du Conseil à 19H00

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine AUGER

N° DELIBERATIONS	INTITULE DES DELIBERATIONS	DECISION
DCM040625 01 FON	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / DESAFFECTION, DECLASSEMENT DU TELESIEGE DES FRAISSES	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 02 FON	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / DESAFFECTION, DECLASSEMENT DU TELESIEGE LA COMBE DE L'OURS	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 03 FON	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / DESAFFECTION, DECLASSEMENT DU TELESIEGE CHARMANT SOM	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 04 FON	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / DESAFFECTION, DECLASSEMENT DE LA TELE CABINE LES ESSARTS	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 05 FON	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / DESAFFECTION, DECLASSEMENT MAISON BAFFARDIERE ET VESTIAIRES	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 06 BUD	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / CESSION DU TELESIEGE DES FRAISSES	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 07 BUD	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / CESSION DU TELESIEGE DE LA COMBE DE L'OURS	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 08 BUD	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / CESSION DU TELESIEGE LE CHARMANT SOM	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM040625 09 BUD	DOMAINE SKIABLE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE – LE PLANOLET / CESSION DE LA TELE CABINE LES ESSARTS (HORS LES GARES)	APPROUVEE A L'UNANIMITE